

dant en chef, à leur gardien, leur ange tutélaire. Nous avons cru qu'il s'était conduit de façon à mériter ce titre, et nous nous sommes crus justifiables de le lui appliquer.

D'après nous, on eût pu obtenir un bon résultat, si l'on avait entamé des négociations avec le gouvernement des États-Unis au sujet de la question des pêcheries. Il aurait fallu procéder pratiquement, comme on le fait en affaires, aussitôt que les États-Unis nous ont eu donné avis de la discontinuation du traité pour ne pas en reconnaître pratiquement la justice des conditions, si on l'avait continué après son expiration. Par ce moyen on aurait pu obtenir des résultats dans un sens ou dans un autre, et nous nous serions trouvés placés, l'année dernière, où nous nous trouvons aujourd'hui, si ce n'est que nous aurions pu obtenir alors des résultats plus favorables. S'il est vrai, comme l'honorable député de Saint-Jean (M. Everett) le dit, que nous trouverons bientôt ailleurs de grands marchés pour l'écoment du poisson canadien, et qu'avant longtemps le Canada refusera d'établir des rapports plus libres avec les États-Unis, parce qu'il se trouvera dans une bien meilleure position en vertu des arrangements que nous allons conclure par suite de l'insuccès des négociations du premier ministre, je dis que nous avons retardé d'une année cet heureux résultat. J'envisage, je l'avoue, la situation avec une certaine appréhension. J'admets qu'il faut prendre un parti, et je ne condamne pas ce qui est annoncé avec beaucoup de circonspection dans le discours du trône; mais quelles sont les relations que nous allons avoir avec nos voisins dans la nouvelle situation où nous nous trouvons placés; quelle devra être la solution de cette question capitale, qui a été malheureusement laissée de côté lors des premières négociations, et quelles complications peuvent surgir de la politique projetée? Voilà des questions qui s'imposent à notre attention, mais que je n'entends pas traiter maintenant, ne connaissant pas précisément dans quel état elles se trouvent. Nous manquons, du reste, de documents, que l'on devra, je l'espère, produire pour nous faire mieux connaître la position respective des autorités impériales et des États-Unis.

Le discours du trône annonce que le pays est prospère, et que Son Excellence a été avisée de nous en féliciter. L'honorable député de Saint-Jean (M. Everett) a un peu tempéré la force de cette phrase concernant notre prospérité, lorsque, nous parlant de la condition du pays, qu'il a représenté comme l'un des pays civilisés, et nous favorisant aussi de quelques détails sur sa propre province, il nous a dit qu'il y avait, il est vrai, partout une dépression commerciale. J'ai lu dans les journaux, qui sont quelquefois exacts, une déclaration que l'honorable député a faite devant ses électeurs, il n'y a pas longtemps, lorsqu'il sollicitait leurs suffrages: Nous traversons, leur a-t-il dit, l'une des plus mauvaises crises que nous ayons eues depuis des années. Je ne sais pas s'il trouvait, lui-même, le temps mauvais, ou s'il pensait que cette déclaration lui convenait mieux dans l'atmosphère de Saint-Jean, tandis que le contraire convenait mieux à Ottawa, mais telle est la déclaration importante faite par l'honorable député à ses électeurs.

L'honorable député nous a donné une explication très lucide de la cause des difficultés survenues parmi les manufacturiers. Ils n'avaient pas, dit-il, assez d'argent. Ils ont épuisé leurs capitaux et ils ont fait banqueroute; mais s'ils avaient eu seulement plus d'argent, ils se seraient maintenus plus longtemps.

Pourquoi un homme crève-t-il de faim? C'est parce qu'il n'a pas assez à manger. Il nous a parlé, à la vérité, de la manufacture de coton de Saint-Jean. Il est étonnant qu'il n'ait aussi entendu parler de la manufacture de MM. Parks et fils, de Saint-Jean, dont le capital est de plus de \$300,000. Cette fabrique a été vendue, il y a quelques mois, pour l'acquittement d'une hypothèque de \$55,000, et elle est grevée d'une seconde hypothèque de \$66,000 tenue par la banque de la Nouvelle-Ecosse; mais celle-ci n'est pas disposée à risquer rien de plus. Je n'ai pas l'intention d'entrer

dans ces détails; mais comme l'honorable député nous a parlé d'une manufacture qui a failli faute de capital, je lui en citerai une autre, la raffinerie de sucre d'Halifax et autres, qui ont dû fermer leurs portes, parce qu'elles avaient dépensé sans profit leur capital, et qu'elles ne pouvaient se procurer d'autres fonds. L'honorable député ferait mieux de s'adresser aux honorables messieurs de la droite, qui tiennent la bourse, pour en obtenir de l'aide. Ces messieurs pourraient augmenter un peu le déficit, ou la dette causée par la guerre, pour procurer un capital plus considérable aux manufactures. L'honorable député a dit qu'il avait acquis une expérience personnelle sur le sujet. Oui; il a prêté son assistance dans la liquidation de certaines institutions, et dans chaque cas, chose singulière à dire, son expérience est restée la même. Toutes ces institutions sont tombées parce qu'elles se sont trouvées sans fonds.

L'honorable député trouve qu'il y a une chose très satisfaisante: c'est de voir que si les États-Unis ne concluent pas d'arrangements avec nous, ils ne pourront se passer de notre poisson; c'est de voir qu'ils devront l'acheter de nous et payer les droits. Je suis heureux d'entendre cette déclaration, qui est rarement faite, mais que nous avons déjà entendue. L'honorable député nous dit que si le consommateur doit, dans ce cas, payer les droits, nous nous trouverons dans une position presque aussi bonne que s'il y avait admission en franchise. Je n'entrerai pas dans les subtilités de la question; mais quand j'ai entendu l'honorable député qui a proposé la résolution, déclarer que le consommateur payait les droits, et l'honorable député qui l'a appuyée, nous dire que la valeur des produits de la ferme était fixée en Angleterre, je me suis trouvé heureux d'entendre une déclaration que j'ai souvent entendu contredire par les honorables ministres. Le fait est qu'au lieu de cette condition prospère dont nous félicite le discours du trône, nous subissons encore une dépression considérable. Je me souviens d'avoir lu dans le numéro d'hier ou du jour précédent, de l'organe en chef des honorables ministres dans l'Ontario, que la dépression industrielle qui est commencée depuis trois ans, se continue sans diminution. Je ne sais pas si c'est simplement la prévision officielle du discours du trône que nous venons d'entendre; mais telle est la déclaration qui a été faite. Je dis que la dépression dure encore. Il y a, j'aime à le reconnaître, des signes d'amélioration sous certains rapports; mais il n'est pas exact de dire que le pays soit dans un état prospère. Nous devons nous appliquer à l'étude des causes de cette rigoureuse dépression, et voir si, comme le dit l'honorable député de Saint-Jean, cette dépression provient de causes tout à fait indépendantes de notre volonté, ou s'il n'est pas vrai que la taxation énorme et croissante, la diminution du commerce, l'augmentation de notre dette et de nos dépenses, et la ligne de conduite tenue par plusieurs manufacturiers sous l'influence de la politique du gouvernement, ne sont pas les facteurs immédiats et directs qui ont contribué considérablement à produire cette forte dépression, que nous subissons depuis trois ans et qui donne si peu de signes qu'elle va disparaître complètement comme nous le désirons tous, à moins d'un changement dans la politique du gouvernement; à moins que le peuple ne soit plus écrasé par les charges; à moins que la dépense du gouvernement du pays soit réduite au lieu d'être augmentée comme elle l'a été; à moins que l'on gouverne avec plus d'économie.

Les deux honorables députés ont parlé beaucoup de l'une des grandes voies ferrées que le pays a construites; mais nous avons entendu parler très peu d'un autre chemin de fer. Je ne sais pas si c'est un signe de prospérité dans l'État que le chemin de fer Intercolonial, malgré les dépenses énormes au compte de capital que l'on nous a demandé de faire dans ces dernières années, malgré les additions faites à ce compte et l'acquisition du matériel roulant; malgré les importantes et nombreuses lignes alimentaires que les honorables ministres ont acquises et subventionnées en faveur du tronçon principal;